

Évaluation du plan de lutte à la violence et à l'intimidation

Nom de l'école : Éducation internationale
Notre-Dame-des-Neiges

Année scolaire : 2020-2021

Date de l'évaluation : Aucune évaluation
cette année

Noms des membres du CPEE :

Mélissa Caron, Catherine Marineau, Marie-Jo
Pouliot, Gabrielle Prévost et l'équipe-école



D'où sommes-nous partis?

En 2012-2013, un processus de réflexion sur les pratiques a été enclenché (règles, vocabulaire commun, interventions). Depuis 2018-2019, l'école d'éducation internationale Notre-Dame-des-Neiges consigne les manquements majeurs. De plus, l'école procède à une collecte de données sur l'environnement socio-éducatif par la passation d'un sondage sur la sécurité à l'école (version maison depuis 2021).

À l'hiver 2021, l'analyse des résultats du sondage a permis d'affirmer que les élèves de notre école ressentent un sentiment positif, c'est-à-dire : ils sont heureux, ils ont le goût de venir à l'école, ils se sentent en sécurité et sont fiers d'être un élève de notre école.

Ce sondage nous a aussi permis de faire le constat que l'endroit où le sentiment de sécurité des élèves est le plus fragile et que la vigilance doit être accrue est la cour d'école.

Aussi, considérant les défis identifiés à l'analyse des résultats du sondage maison, nous nous sommes attardés à :

- promouvoir la communication positive
- poursuivre la mise en œuvre d'actions préventives pour agir et diminuer le nombre de situations d'intimidation ;
- développer l'empathie chez nos élèves et conscientiser ceux-ci à l'importance du rôle des témoins dans des situations d'intimidation ;
- assurer une concertation entre les intervenants du service de garde et le personnel enseignant ;

- adopter et transmettre une position claire de la part des adultes de l'école au regard de la tolérance zéro face à l'intimidation et la violence à l'école.

Qu'est-ce qui a été fait cette année?

Au terme de la présente année scolaire, nous établissons un bilan positif des moyens retenus visant à assurer un milieu sain et sécuritaire.

Activités de prévention réalisées à des moments stratégiques :

- présence de l'éducatrice spécialisée en surveillance sur la cour lors des récréations;
- réduction du nombre d'élèves par zone de jeu;
- utilisation de la zone du préscolaire par les élèves de 1^{re} année;
- maintien des outils de prévention (brassard d'identification des surveillants, étapes de résolution de conflits inscrites dans l'agenda scolaire);
- achat de matériel pour les récréations;
- accentuer l'utilisation des moyens d'interventions au service de garde et à l'école (dépersonnaliser une demande – triangle d'intervention);
- utilisation d'un langage commun pour les interventions auprès des élèves;
- maintien de l'entrée des élèves par diverses portes;
- application du protocole d'intervention en cas de manquements majeurs (arbre décisionnel);
- mise en place de mesures d'aide, de mesures disciplinaire et de mesures de consolidation;
- Réalisation de modules de recherche portant sur les habiletés sociales.

Qu'est-ce que cela a donné?

Qu'est-ce que cela a donné?

Faits observables :

- sentiment de confiance chez les élèves;
- climat de l'école plus calme et propice aux apprentissages;
- transition plus paisible entre les classes et le service de garde;
- meilleure communication et concertation entre les divers intervenants.

Enfin, nous observons que les élèves dénotent la présence des adultes afin de pouvoir demander de l'aide et qu'ils ont un grand souci de l'élève.

Et pour l'an prochain? (prévisions 2021-2022)

Pour 2021-2022, nous envisageons de poursuivre les actions citées précédemment qui ont un impact positif.

D'autres actions sont envisagées pour 2020-2021:

- promotion de l'importance du rôle des témoins dans les situations d'intimidation;
- bonifier notre suivi auprès des victimes;
- enseignement systématique de la règle 1 (Je respecte les personnes dans mes paroles et mes gestes);
- application du concept de bienveillance dans l'école et par tous;
- maintien des mandats du comité bien-être;
- mesures de consolidation (moyen d'application);
- informer les nouveaux membres du personnel aux approches d'interventions à privilégier à l'école;
- réflexion sur l'organisation de la cour d'école (partage/rotation des zones, nombres de surveillants, quels adultes surveillent quels élèves);
- révision du concept de surveillance stratégique;
- promotion des moyens de communication avec les adultes pour demander de l'aide (boîte aux lettres des TES, autre);
- rappeler aux élèves les règles applicables sur la cour de récréation à chaque mois.